

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/VV/vv.htm>

Rédaction - Mise en Page: Dominique Burtin - Annick Cohen - Guéno Julien - Corinne Medina- Jean-Paul Messé - Christian Pujolle Publicité: Yvon Bouyer - Valérie Luinaud - Christian Pujolle Impression : ACSO Tirage en 1150 ex.

Jun
2015

94

Le Mot du Président

La campagne d'adhésions bat son plein et les premiers retours indiquent clairement que certains problèmes mériteraient un traitement en concertation avec les habitants et la mairie. Le comité a d'ores et déjà saisi la mairie de demandes concernant le stationnement et les projets de construction qui vont voir le jour à relativement court terme. Des problèmes relatifs au cadre de vie nous sont soumis ; nous y serons attentifs. C'est aussi pour cela que toutes vos interventions et remarques sont importantes.

Au-delà de vos observations, il y a aussi la volonté manifeste de soutenir la vie du quartier grâce aux animations rendues possibles par votre contribution financière qui, je le rappelle, constitue la principale source de recettes. La présence des habitants à chacune des manifestations est ce qui renforce notre envie de poursuivre ces actions.

Le mois de juin sera l'occasion de se retrouver au moment de l'apéritif musical toujours apprécié par un public nombreux. Il en va de même pour le rendez-vous du samedi. Nous proposerons cette année de fêter les 80 ans du comité en retraçant ces années de vie du quartier par une exposition et une soirée sur le thème des années 30. Nous espérons vous retrouver en costume d'époque et ainsi revivre un peu ces années folles. Les membres du comité vous réservent d'ailleurs quelques surprises.

J-P MESSÉ

Fête du Quartier

Apéro Musical



Vendredi 26 Juin au Bois des Roses
à partir de 19h

Fête Champêtre



Samedi 27 Juin au Parc Lavielle
à partir de 14h

Inscription au repas
avant le 24 juin

LOCATION - Particulier - Professionnel
à PESSAC



Auto-Chargeur Micro-Pelle
Tarif : 100 € / journée
180 € / WEEK-END



Aérogummeuse
Hydrogummeuse
(décapage écologique du bois,
de la pierre, du métal...)

Prestation avec la main d'œuvre sur demande

HOME TRAVAUX
06 14 23 47 36
resa@hometravaux.fr
www.hometravaux.fr

LA CONSEILLÈRE
PESSAC

Plus qu'un métier
une passion

Vente - Estimation - Location
Tel. 05.57.26.94.35

79 Bis Avenue Jean Jaures - 33600 PESSAC
www.laconseillere.com

FÊTE



ÉDITIONS ANNIVERSAIRE
80 ANS DU COMITÉ

*Vendredi 26 juin :
à partir de 19h*

Notre invité musical, accompagné d'un autre musicien, est un de nos voisins. Depuis plusieurs années, nous souhaitons mettre en avant son talent pour l'apéritif musical de notre quartier. Ce sera chose faite pour cette édition des 80 ans du comité de quartier.

Sur un répertoire jazz avec de grands standards, il nous accompagnera tout long de cette soirée.

Cet apéritif musical est organisé dans le cadre de l'opération "Musique dans les Quartiers". Tous les voisins peuvent y participer, c'est gratuit.



*Samedi 27 juin :
à partir de 14h*

**PÉTANQUE (2€)
Apportez vos boules !**

**JEUX POUR PETITS, MOYENS ET GRANDS
Adresse, Maquillage, Jeux anciens**

**À partir de 14h30
Olymiades**

**Le temps de l'après-midi, les
épreuves concoctées par notre
équipe conduiront les enfants à
se confronter en équipes pour
triompher de leurs concurrents.**



la Halle de Pessac
le goût du primeur

Du Lundi au Samedi **7h - 20h**
Dimanche et Jours fériés **7h - 13h**


Stephane et son équipe vous accueillent dans un espace de 300m² **7 Jours/7**

43 avenue Jean Jaures - 33600 Pessac
05 56 45 55 39



Le soleil de juin procure de l'ombre aux promeneurs en mocassins qui marche sans encombre !

Stationner sur le trottoir est inutile, coûteux et dangereux.




Réservez votre repas en complétant le bulletin d'inscription au dos de cette page.

Le comité offre le vin au pichet. Vous apporterez l'entrée et les desserts que nous partagerons entre convives.

Pensez à vos couteaux et fourchettes

le soir : à partir de 19h

Après la remise des récompenses aux boulistes, l'heure de trinquer avec tous nos voisins donnera l'occasion de déguister la Marquisette revisitée à l'occasion de l'anniversaire du comité. En plus, un avant-goût de la soirée musicale nous replongera dans l'univers du charleston.

Le comité vous propose **une grillade de saucisse accompagnée de haricots blancs cuisinés à la mode Brivazac-Candau** pendant l'après-midi. **5€ par adulte, gratuit pour les enfants.**



Le repas terminé, c'est le grand saut dans l'ambiance des années 30 avec la participation de nos danseurs spécialisés en charleston. Ambiance année folle garantie pour cette première partie de soirée. En seconde partie de soirée, retour aux musiques plus actuelles.



Fenêtres **LORENOVE**
Tout un monde d'ouvertures.

MENUISERIES BOIS - PVC - ALU
LORENOVE ACANTIS FENETRES
8 RUE HENRI LE CHATELIER
33600 PESSAC

(Rocade sortie 14 ZI Bersol 1)
TEL : 05 56 07 20 04
www.lorenove.fr



BOSCH Service

GARAGE GASSIOT
Entretien et Réparations toutes marques

17 av du Rond-Point 33600 PESSAC
Tél/Fax : **05 56 46 11 71**
www.garagegassiot.fr

Du stationnement dans les quartiers

Le comité de quartier est depuis longtemps mobilisé pour la libération des trottoirs occupés par les voitures. Les services municipaux sont aussi déterminés à enrayer ce mal qui provoque des difficultés à circuler pour les piétons, notamment les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les enfants. La règle du stationnement à Pessac est le stationnement bilatéral alterné. En l'absence de signalisation, c'est cette règle qui s'applique. Personne ne peut donc invoquer le manque d'information sur les conditions de stationnement.

Concrètement, dans nos rues, les voitures doivent être garées sur la chaussée ou sur les emplacement marqués au sol ou, mieux encore, dans votre garage. Les policiers municipaux sont chargés de contrôler et de verbaliser les automobilistes en infraction.

Dans les lieux de plus forte densité, il n'y a pas de dérogation à ces principes. Nous souhaitons étudier avec les habitants et la mairie les situations où le stationnement pose problème et ce, bien sûr, avant que les verbalisations ne commencent. Un courrier est envoyé à monsieur le maire.



Le Jardin du Bois des Roses invite les amateurs de lecture et d'écriture à participer à la journée du samedi 4 juillet pour un atelier d'écriture le matin à partir de 10 heures.

L'après-midi, vous pourrez écouter des lectures choisies autour du thème du jardin et de la nature.

Pendant le temps du midi, un repas type auberge espagnole assurera la transition entre ces deux moments.

222, avenue de Candau : une réponse

Soucieux de la qualité du cadre de vie et sollicité par des habitants riverains de la propriété jouxtant le parc Lavielle, monsieur le maire souhaite nous apporter quelques précisions, ce dont nous le remercions. Tout d'abord, le projet de permis de construire déposé en mairie a été travaillé sans concertation avec ses services, contrairement aux règles en usage à Pessac.

Monsieur le maire a donc demandé à la société Vinci de ne pas procéder à l'abatage des arbres qu'autorisait l'arrêté délivré par monsieur le préfet de Gironde. Il a, à ce sujet, alerté monsieur le préfet sur la délivrance d'autorisation de défricher sans considérer d'autres réglementations et autres mesures de préventions éventuelles, ne serait-ce qu'au titre du code de l'urbanisme.

Enfin, tout projet qui aurait reçu l'aval de monsieur le maire sera concerté, comme la pratique le veut à Pessac. Cette réponse nous semble aller dans le bon sens et nous comptons bien sur une phase de concertation où les premiers concernés seront associés.

Travaux de la résidence l'Escabelle : un retour à la normale ?

Cette résidence, érigée sur le campus, doit héberger le service de Médecine préventive et des logements. Les travaux nécessitent l'utilisation d'une grue qui occupait une voie de la rue Robert Escarpit. Depuis plusieurs semaines, cette grue a été démontée, ainsi que les locaux de chantier. On peut donc espérer que les travaux de finition ne constituent plus un obstacle à la restitution de la voie occupée par la grue. Pour l'heure, aucune confirmation de ce retour à la normale ne nous a été donnée et il nous semble nécessaire qu'à la rentrée de septembre nous puissions à nouveau emprunter cet itinéraire. Ces informations nous seront confirmées lors de la visite qui aura lieu le jeudi 11 juin pour un état des lieux de l'avenue Pey-Berland qui doit subir des travaux d'aménagement.



Bulletin de Réservation pour le repas champêtre

à déposer avant le 22 juin

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Le prix du repas pour un adulte est de 5 €. Le repas est gratuit pour les enfants.

Nombre d'adultes : _____

Nombre d'enfants : _____

à remettre à
H. ARDOUIN 7, allée Jacques BREL
ou Y. BOUYER 43, avenue de Brivazac

Renseignements

